

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée, conformément à l'article 166 de la LIP, et tenue à la salle des commissaires au 310, rue de l'Église à Donnacona, le mercredi 15 février 2017 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Serge Tremblay
Mme Isabelle Mainguy	
Mme Johanne Minville	
Mme Lina Moisan	

ABSENCES

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le primaire
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA
M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire
M. Roger B. Plamondon
M. Yves Walsh

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC55/16-17

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la commissaire Johanne Minville propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 15 février 2017 :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

De la séance d'ajournement de la séance extraordinaire du 8 février 2017

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

5.1

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

6.1 Grille-matière – École secondaire de Donnacona

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

7.1

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

8.1

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1

9.2

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

10.1

10.2

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

11.1

11.2

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1

12.2

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC56/16-17

6.1 GRILLE-MATIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE DE DONNACONA

Considérant que l'ajournement de la séance extraordinaire est conforme à l'article 166 de la LIP ;

Considérant la résolution CC53/16-17 ratifiant la mise en demeure adressée au C.É. de l'école secondaire de Donnacona afin que celui-ci procède à l'approbation de la grille-matière par le conseil d'établissement conformément à l'article 86 de la LIP ;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école secondaire n'a pas procédé à l'approbation de sa grille-matière dans le délai prévu dans la mise en demeure, soit le 10 février 2017 ;

Considérant que la grille-matière proposée par le directeur de l'école respecte le Régime pédagogique ;

Considérant que la grille-matière a fait l'objet d'une validation auprès de la direction des services éducatifs ;

Considérant que l'article 218.2 de la LIP accorde à la commission scolaire le pouvoir de contrôler la légalité des décisions que peuvent prendre les écoles en matière d'orientations éducatives et pédagogiques,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

D'approuver la grille-matière de l'école secondaire de Donnacona 2017-2018 en lieu et place du conseil d'établissement ;

et

De permettre au directeur de l'école de poursuivre les activités découlant de l'approbation de ladite grille-matière et de la conserver, au répertoire, sous la cote CC56/16-17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC57/16-17

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Lina Moisan propose la levée de l'assemblée à 19 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune.

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune.

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune.

DOCUMENT REMIS :

6.1 Programme institutionnel de l'ESDO 2017-2018